

Communiqué de Presse

RUEL invente et construit un système de son résidentiel de luxe unique au monde construit au Nouveau-Brunswick, Canada.

Dieppe - Un entrepreneur immigrant met à profit son savoir-faire Français pour créer le premier système de son ligne-source, "full-range" sans "crossover", large-constante-dispersion et modulaire.



Lorsqu'il a déménagé au Canada avec sa famille en 2012, Thierry RUEL fondateur de RUEL, a aussi importé son savoir-faire Français.

Thierry Ruel est un véritable pionnier dans un domaine où personne ne s'attendait à une véritable nouveauté.

Le RUEL R+ est né d'une idée qui germait depuis longtemps chez son inventeur, suivie de plusieurs années de recherche et développement et du soutien du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) .

RUEL construit un système audio résidentiel de luxe qui défie la loi de la physique pour offrir une expérience unique où le son est amené à des niveaux de pureté inattendus.

Le RUEL R+ est le premier et le seul système ligne-source "full range" sans filtre "crossover", large-constante-dispersion et modulaire. Il s'agit d'une première technologique mondiale tout en étant un système ayant un design et un son tout à fait naturel dans la plupart des environnements.

"Le R + pourrait bien être le début d'une nouvelle ère dans le domaine de la reproduction sonore", a déclaré RUEL.

Le RUEL R+ ne ressemble à aucun autre système de son. Il est audacieux, élégant et intemporel. C'est une oeuvre d'Art, fabriqué avec des matériaux nobles. Les colonnes du RUEL R+ font échos aux piliers de la Grèce antique en arborant une prestance intemporelle dans notre architecture moderne.

Le R+ peut s'intégrer dans la majorité des décors. Il est entièrement fabriqué à la main, en quantité limitée, au Canada, dans la province du Nouveau-Brunswick.

Le RUEL R+ est une expérience que vous devez vivre. La musique est magnifique, forte, vulnérable et toutes les nuances de son sont présentes dans un système RUEL. La musique remplit l'espace avec précision et légèreté.



“Cela fait des années que l’on a pas écouté autant de musique.

Le système est impitoyable pour les CD de piano classique: on entend tout.

On entend chantonner des pianistes qu’on n’avait jamais entendu sur d’autres systèmes.

Il y a des bruits de scène nouveaux, le son des pianos est transparent. Un mauvais enregistrement reste mauvais, mais un très bon enregistrement est flottant de beauté.”

ISABELLE G. & MARCEL L. De la ville de QUÉBEC et fiers propriétaires d’un RUEL R+.

2018 fut l’année des échanges avec le public pour RUEL et le système RUEL R+ a fait l’objet de démonstrations publiques et privées à Moncton, Montréal, Québec, Toronto, Chicago, Boston et New-York.

RUEL a parfait son système dans le but de rendre heureux les amoureux de la musique et des belles choses, et le nouveau R+ 2019 est un produit d’exception.

Il sera dévoilé au public lors du prochain Salon Audio de Montréal en Mars prochain.

La maison RUEL produit seulement 10 systèmes R+ par année.

Entièrement fabriqué à la main en fonction des spécificités de votre pièce, vous devrez attendre 3 à 5 mois avant de savourer l’expérience et de pouvoir montrer votre RUEL R+.

Le R+ n’est pas pour tout le monde, avec un prix pouvant aller jusqu’à \$240,000 selon la configuration.

www.ruelaudio.com

Contact :

Isabelle Lafargue-Ruel

isabelle@ruelaudio.com

506-850-5620